

AVIS DE CRÉATION DE L'ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DES SECRÉTAIRES GÉNÉRALES DE MAIRIES DE L'ISÈRE (ADSM-38) vient de voir le jour dans notre département.

Créatrice de l'association :

Céline MATTEI
Secrétaire générale de mairie
à
LES EPARRES
(Secteur Nord-Isère)

Mail: adsm.isere@gmail.com

Présidente : Céline MATTEI
Secrétaire: Cendrine STROBEL
Vice-secrétaire : Vinciane TAVERNA
Trésorière: Amandine TOSAN
Vice-Trésorière: Christelle HINGREZ

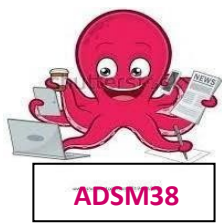
En partenariat avec 96 départements, notre association a vu le jour le 19 juillet 2023. Elle est composée de sa présidente, de sa trésorière, de sa vice-trésorière, de sa secrétaire, de sa vice-secrétaire, et également d'élus membres d'honneurs (Parlementaires, Sénateurs, Députés, Maires, communes et des collègues secrétaires générales de mairies).

Nous avons souhaité créer cette association départementale afin de :

- Dynamiser un réseau de secrétaires générales de mairies départementales ayant pour but l'échange, l'écoute et l'entraide,
- Mettre en commun, entre membres, nos connaissances et nos expériences,
- Présenter la particularité de notre fonction auprès des autorités, des institutions et du pouvoir législatif afin que notre métier de secrétaires générales de mairies, en milieu rural, soit mieux connu et reconnu,
- Alerter et informer les élus locaux des problèmes spécifiques liés à la fonction de secrétaire générale de Mairie indispensable à la bonne gestion d'une commune et au bon fonctionnement du service public,
- Veiller à l'évolution de notre métier, le valoriser et le défendre,
- Etablir une concertation étroite et permanente entre ses membres pour favoriser l'exercice de la fonction,
- Favoriser la décentralisation des sessions de formations en lien avec les organismes de formation,
- Constituer au travers du réseau un vivier de secrétaires pour pourvoir aux remplacements ponctuels.

A qui s'adresse-t-elle ?

Cette association s'adresse aux secrétaires générales de mairies qui officient dans le département, en activité, en retraite, titulaires ou contractuelles ainsi qu'aux parlementaires, élus, aux institutions et organismes qui nous soutiennent déjà et à ceux qui souhaitent nous rejoindre pour nous soutenir dans cette démarche !!



Le métier et les fonctions d'une secrétaire générale de mairie...

Maire et secrétaire générale de mairie, un tandem indispensable à préserver. L'un ne travaille pas sans l'autre.

La secrétaire générale de mairie est la mémoire du maire sur tous les sujets.

En effet, les secrétaires générales de mairies occupent une fonction qui demande une grande adaptabilité, de la disponibilité, de la discrétion, et de l'investissement personnel important. Elle a pour but et dans ses fonctions, d'assister et conseiller, d'alerter les élus dans leur décisions, bâtir une relation de confiance avec le maire, d'intégrer les enjeux climatiques, environnementaux, économiques et sociaux dans la prise de décision et la priorisation des projets, élaboration des documents administratifs et budgétaires, préparer et rédiger les documents administratifs et budgétaires, monter des dossiers complexes, vérifier la cohérence et le respect du cadre réglementaire des dossiers administratifs, préparer et suivre l'exécution du budget avec les élus en charge des finances, rédiger, gérer et suivre les affaires générales, Management de l'ensemble des services (technique, administratif, éducation..), élaboration des paies et suivi de carrières des agents, préparer et mettre en forme les actes administratifs du maire, préparation des conseils municipaux, rédactions des actes, gestion de actes d'état civil, organiser les élections et effectuer le suivi des listes électorales, assurer la mise en œuvre des décisions municipales en matière d'urbanisme, accueil et renseignement de la population, gestion des équipements municipaux, planifier la gestion des locaux et des équipements, définir les besoins en matériels et équipements, évaluer le patrimoine et les risques et bien d'autres encore...

Ce poste est un point de jonction incontournable entre le maire, les élus, les institutions, organismes, administrés et bien d'autres encore.

Certains élus et administrés n'ont parfois pas conscience du rôle, des fonctions et du poste de la secrétaire générale de mairie, par manque de connaissance du métier, du fonctionnement de la fonction publique, d'une formation d'intégration obligatoire pour les élus ...

L'association appelle à la vigilance sur les situations des secrétaires générales de mairies et préconise la mise en place de formation pour les nouveaux élus. Il est important qu'un lien de confiance étroit soit créé entre les élus et les secrétaires générales de mairie.

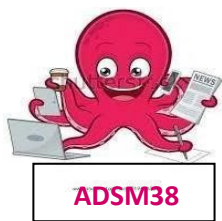
Ce métier, nous l'aimons, nous sommes toutes et tous passionnés, soudés, et nous échangeons beaucoup sur les problématiques rencontrées, sur des dossiers, situation.

Une vraie entraide avec les collègues, un réseau rural, départemental et maintenant national.

Pourquoi ?

L'actualité législative avec la proposition de loi adoptée au Sénat en juin et sa mise en attente de l'ordre du jour à l'Assemblée Nationale.

Nous souhaitons accompagner cette proposition de loi, approfondir la réflexion, et mener les actions suivantes en complément :



- création d'une formation spécifique diplômante, pourquoi pas une alternance
- revoir le nom du métier pour intégrer toutes les nouvelles technicités du poste, nous ne sommes plus de simples secrétaires,
- mettre en place des tutorats pour les nouveaux recrutés,
- identifier des référents institutionnels (trésorerie, préfecture, cdg, cnfpt,...) avec lesquels on puisse discuter, faire de la médiation et travailler en transversalité.

A l'instar des secrétaires générales de mairies d'autres départements, les secrétaires générales de mairies de l'Isère ont décidé d'agir ensemble afin que leur métier soit reconnu, leurs fonctions appréciées à la hauteur de leurs compétences, que leurs doléances et difficultés quotidiennes soient prises en compte. Un nouveau chantier s'ouvre, avec comme objectifs, de réactiver le cadre d'emploi, de revaloriser le métier et la formation, de créer un véritable réseau d'entraide.

La fonction de secrétaire générale de mairie inquiète et fait actuellement l'objet de réflexions auprès des plus hautes instances de l'Etat, plusieurs échanges ont eu lieu avec Monsieur le ministre de la Fonction publique, M. GUERINI avec l'ADSM 32.

Des liens ont déjà été créés avec les autres départements et aussi avec les plus hautes instances. Le gouvernement vient d'amorcer le « chantier de la refonte des rémunérations et des carrières dans la fonction publique ». Dans ce contexte, nous avons pensé qu'il était temps de devenir acteur de notre condition au niveau départemental et national.

A l'échelle de notre département...

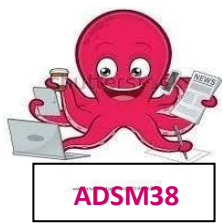
A notre échelle, de nombreux rendez-vous sont pris et des rencontres ont déjà eu lieu, comme par exemple la rencontre avec le Directeur Général des Services du Centre de Gestion de l'Isère (CDG 38), le CNFPT, la rencontre avec M. GEHIN, Maire de CORBELIN et Vice -Président des Balcons du Dauphiné, une rencontre avec Monsieur le Secrétaire Générale de la Sous-Préfecture de de la Tour du Pin, Mesdames et Messieurs les Présidents de communautés de communes, nos parlementaires, Mesdames et Messieurs Les Sénateurs, Mesdames et Messieurs Les Députés, Mesdames et Messieurs Les Maires des communes de moins de 2000 habitants du Département de l'Isère, Mesdames, Messieurs Les Trésoriers(es), Mesdames, Messieurs les Commandants de groupements de Gendarmerie, Monsieur le Directeur Départemental du SDIS, d'autres sont programmées et d'autres sont à venir afin qu'un mouvement départemental émerge. Nos propositions commencent à être entendues au plus haut sommet de l'Etat.

Quelques chiffres et informations à connaître....

Le département de l'Isère compte **512 communes** au total dont **363 communes de moins de 2000 habitants**. La secrétaire générale de mairie joue un rôle essentiel dans le bon fonctionnement de nos communes. A l'échelle nationale, 80% des communes sont des communes de 2000 habitants...

Les départements (du 01, 05, 04, 07, 11, 24, 32, 62, 64, 65, 76, 81, 83, 87, ont créé une association départementale des secrétaires générales de mairies de communes rurales.

A retenir qu'en Isère, cette fonction est occupée par 96% de femmes et 4% d'hommes.



Membres et membres d'honneurs...

Chaque jour et de plus en plus, nombreux et nombreuses des secrétaires générales de mairies nous rejoignent, concernés(es) par leur avenir et leur déroulement de carrières, des Sénateurs, des Députés, Des Maires, Des Présidents et Vice-présidents ont adhéré à titre personnel et en plus des communes ont délibéré afin d'adhérer à notre association et nous venir en soutien afin d'avancer ensemble !!

Rencontre départementale :

Une rencontre départementale est prévue d'ici la fin de l'année avec les institutions, parlementaires, M. LE PREFET, Mr LE SOUS PREFET, Les parlementaires (Sénateurs, et Députés), les Présidents des intercommunalités, Les Présidents des organismes en lien avec les collectivités, les trésoriers, Les Présidents de l'AMF, l'AMI, l'AMRF, le CDG, le CNFPT, les Maires des communes de moins de 2000 habitants du Département de l'Isère, les Adjoints, et les collègues secrétaires générales de mairie.

Comment nous rejoindre ou nous contacter...

Pour ceux ou celles qui souhaitent nous rejoindre ou nous contacter, que vous soyez secrétaires générales de mairies, élus, présidents, parlementaires ou toutes autres institutions.

Vous pouvez vous joindre à nous par mail à l'adresse suivante : adsm.isere@gmail.com

Nous espérons vous compter parmi nous !!

REMERCIEMENTS :

Cette association a vu le jour grâce au soutien de nombreuses personnes que nous remercions :

- Mr LE PREFET, Mr LE SOUS PREFET, Les parlementaires, (Sénateurs et Députés ainsi que leurs Collaborateurs), l'AMRF, l'AMI, les Présidents de communautés de communes, le CDG 38, le CNFPT, Les Maires, les Adjoints et nos collègues les secrétaires générales de mairies.

LES MEMBRES DU BUREAU DE L'ADSM 38

Mme Céline MATTEI, Mme Cendrine STROBEL, Mme Vinciane TAVERNA, Mme Amandine TOSAN et Mme Christelle HINGREZ, toutes secrétaires générales de mairies.